

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 2 décembre 2016

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, JEANNIN Maryse, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, SCALABRINO Maryline, STANESCU Gisèle.

Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice.

Secrétaire de séance : Mme STANESCU Gisèle.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Maryse JEANNIN, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 20h.

Agents recenseurs

Deux candidatures ont été retenues par le conseil municipal et seront nommées par arrêté municipal. Il s'agit de Mesdames Pascale POBELLE et Thérèse PASTEUR.

Une formation de deux demi-journées débutera début janvier 2017.

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017 et se réalisera selon un découpage de la commune en deux districts délimités par la Grande Rue.

Un premier passage aura lieu avec le dépôt des documents dans une enveloppe dans chaque boîte aux lettres.

Une indemnité communale de 1 217,00 € euros allouée par l'Etat sera redistribuée en totalité aux agents recenseurs au prorata des familles.

Tarifs communaux

Les tarifs communaux de 2016 sont reconduits sur 2017 sans modifications.

Entretien de la salle des fêtes :

Un courrier commun aux trois communes du Val d'Usiers et après concertation entre les trois maires, sera envoyé aux associations en ce qui concerne l'entretien de la salle des fêtes.

A partir de 2017, l'attribution des subventions se fera en fin d'année.

Le montant des subventions aux associations sera adapté, c'est à dire réduite si des faits liés à la malpropreté ou à la dégradation seront signalés après l'utilisation de la salle des fêtes par une association.

Questions diverses.

1 – Demande de subvention

Une subvention de 300,00 € pour l'année 2016 est accordée à l'association du Tennis de Table.

2 – Renouvellement des contrats

Les contrats de Madame Nelly FAVRE, femme de ménage dans la commune, et Madame Caroline DESCAMPS de l'Agence Postale sont renouvelés pour une année.

3 – Antenne relais

Suite aux différentes difficultés de réseaux, une enquête nationale est en cours. Sombacour est situé en zone blanche et l'information a été remontée au niveau du département afin de pallier aux soucis de connexion.

4 – Panneau d'affichage lumineux

Utilisation du panneau : il n'y aura aucun affichage commercial. Y seront notés des informations concernant les associations et les informations sur le fonctionnement de notre commune.

5 – Date du comice 2017.

Le comice se déroulera sur la commune de Sombacour le 16 septembre 2017. Fin janvier se déroulera l'assemblée générale de l'association du comice.

Il va être fait appel à toutes les associations ainsi qu'aux personnes de Sombacour pouvant donner du temps.

Prochaine réunion du conseil municipal

Vendredi 6 janvier 2017